

# Storfriz

Nettoyant pour chambres froides négatives

Détergent alimentaire prêt à l'emploi pour le nettoyage des sols et surfaces alimentaires dont la température peut atteindre  $-25^{\circ}\text{C}$ . S'utilise notamment dans les chambres froides et chambres froides négatives sur toutes les surfaces lavables.

## Mode d'emploi

Toujours utiliser le produit pur.

**Surfaces** : pulvériser le produit pur par vaporisation.

Laisser agir. Frotter puis sécher avec un chiffon sec.

**Sols** : appliquer le produit pur et répartir avec une frange. Laisser agir 10 à 15 mn, passer la machine équipée d'un disque approprié. Aspirer puis sécher avec une frange.

## Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L

## Données techniques

- Aspect : liquide limpide

- Densité : 0,93 - 0,95

- Consommation : de 150 à 300 ml/m<sup>2</sup> .

## Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas diluer le produit avec de l'eau.

Ne pas utiliser de frange au chiffon mouillé.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

## Stockage

Conditions inhérentes aux produits inflammables.

## Sécurité selon FDS

Liquide inflammable, Catégorie 2.

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux de l'environnement.

Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

## Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

12-07-2022 Ind. 6 ■



ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN - +33 (0)5 55 27 65 27  
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com

